



LA VIE AU VILLAGE

Le journal de Feucherolles - Sainte-Gemme



CONTES & VEILLÉE
en image P.30

Photo : Théophile Bourdin

N°74 - 2020

NOVEMBRE
DÉCEMBRE



CES GESTES
qui polluent notre quotidien
P.9

L'ONF
prépare l'avenir des forêts
publiques
P.13

ELSA MAUBOUSSIN
L'herboriste de la ferme des
Beurreries
P.17

Terre-Elec

Installation - Dépannage

Chauffage

Climatisation

Domotique

Électricité Générale

Interphone - Vidéophone

Alarmes - Automatismes Portail

40, rue de Fontenelle - 78160 MARLY-LE-ROI

Tél.: 01 61 30 01 93

terre.elec78@gmail.com



DEVIS GRATUIT



L'esprit d'Ouvertures

Vérandas ■ Pergolas bioclimatique ■ Fenêtres
Volets ■ Portes ■ Automatismes ■ Stores, Clôtures

01 34 51 72 84



LES FERMES DE GALLY



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

3 UNIVERS SOUS LE MÊME TOIT
POUR FAIRE SES COURSES COMME NULLE PART AILLEURS

Le Marché, L'Épicerie

Du lundi au samedi de 9h à 20h
et le dimanche de 10h à 19h
gallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 54 54

Le Café

Tous les jours de 10h à 18h
cafegallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 60 60

20 rue des Petits Prés - 78810 Feucherolles

lesfermesdegally.com



FEUCHEROLLES IMMOBILIER



TRANSACTION LOCATION GESTION

UNE AGENCE AU CŒUR DE VOTRE PROJET



*Votre projet immobilier
clé en main !*



*Pour tout mandat de vente
exclusif, les diagnostics
vous sont offerts !*

www.feucherollesimmobilier.com

06 76 57 75 86 - 01 30 43 04 07 - corine.chauvin@feucherollesimmobilier.com

FEUCHEROLLES IMMOBILIER - 2 Place du 18 juin 1940 78810 Feucherolles
SIREN 803 234 541 RCS Versailles - Garantie Financière GALLIAN N° 841 812 506 - RCP COVEA RISKS N°120 137 405



Des jours meilleurs viendront...

Chères Feucherollaises, chers Feucherollais,

Lors de mon dernier message en cette même place, j'espérais comme vous que la situation sanitaire s'améliorerait rapidement. Après une légère trêve estivale, le virus a redéveloppé son œuvre parmi nous. Je suis ce sujet de très près, avec toute l'équipe du Conseil municipal extrêmement unie ; nous avons pu accueillir mi-octobre le bus du COVID - initié par la région Ile de France - qui a permis à 180 Feucherollais de se faire tester gratuitement.

Dans ces moments si particuliers, le rôle d'un Maire et de son équipe est encore plus important - plus lourd et complexe aussi - qu'en période normale. Nous porterons ces charges avec engagement, dévouement et force. Je connais la solidarité dont les Feucherollais font preuve dans ces moments difficiles.

Notre budget 2020 n'a été voté qu'en juillet, en raison de la pandémie. Il nous permet désormais d'engager les travaux et initiatives présentées pendant la campagne. Mais, pour d'autres travaux inscrits au budget précédent, nous agissons dans le cadre d'une continuité de mandat. Nous travaillons ensemble, dans le dialogue, en respectant bien évidemment l'ensemble des procédures qui nous obligent.

Certains pensent peut-être qu'un Maire décide et agit seul ; c'est bien mal connaître le fonctionnement d'une équipe municipale structurée, responsable et respectueuse. Nous avons choisi d'agir dans la concertation la plus large ; nous avons quatre conseillers issus de l'opposition, mais nous avons tous les mêmes souhaits pour la protection de notre village et le bien être de ses habitants. Nous avons voté en conseil municipal et mis en place les Comités de Quartiers pour réunir des ateliers participatifs sur les différents projets de notre mandat. Ils vont nous apporter des éclairages supplémentaires sur vos attentes. Ils doivent être un relai efficace entre les Feucherollais et l'équipe municipale.

Nous construisons, ensemble, notre futur. Mon rôle - plus encore en début de mandature - est d'anticiper, de prévoir, d'engager les procédures administratives pour que tous les projets à mettre en place puissent démarrer vite, notamment grâce à l'obtention de subventions. C'est la règle. Je poursuivrai sur cette ligne, indéfectiblement, avec mon équipe.

Ensemble, nous gérerons les urgences mais nous resterons sur le chemin de la dynamique présentée lors de la campagne qui a fait le succès de notre liste. Soyons, plus que jamais, unis. Sachons travailler ensemble pour que nos dossiers majeurs avancent, comme par exemple l'achat et la démolition de l'édifice bâti à l'arrière de la mairie pour permettre de poursuivre l'aménagement du «cœur de village», la réalisation du skate-park pour les jeunes. Le démarrage de la zone artisanale nord, est, lui, malheureusement décalé suite à un nouveau recours.

En trois mois d'exercice - et dans le contexte que vous connaissez- nous n'avons pas ménagé nos efforts. En 2021, nous lancerons les actions de voirie et d'enfouissement des réseaux ainsi que l'aménagement environnemental du belvédère avec les subventions qui auront été allouées à ces projets. Pour embellir notre village - votre village - que nous voulons protéger.

Nous poursuivons sur le chemin, avec vous, pour vous. En rêvant à des jours meilleurs qui arriveront forcément...

Merci de votre confiance.

Votre Maire,
Patrick Loisel

SOMMAIRE

Infos pratiques	2
Éditorial	3
Vie municipale	5
Tribunes	12
Vie environnementale	13
Vie économique	16
Vie culturelle	19
Zoom sur	21
Vie associative	23
Ces derniers mois en images	30
Évènements & Rendez-vous Intercommunaux	30
Évènements & Rendez-vous Feucherolles & Intercommunal	31

INFOS PRATIQUES

DÉCHETS MÉNAGERS

Collecte des déchets végétaux 2020 les lundis :

- du 9 mars jusqu'au 7 décembre 2020.

Collecte des encombrants :
- 26 novembre 2020

Attention lors de ces passages le verre n'est pas collecté.

Collecte des déchets ménagers spéciaux DEEE+DASRIA 2020 (sur le parking derrière la mairie) :
- 26 décembre 2020

Collecte des gravats :

Premier samedi de chaque mois de 9h à 12h aux ateliers municipaux excepté en août et septembre.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Pour toute demande d'arrêté d'occupation du domaine public merci de transmettre un mail deux semaines avant la date d'intervention prévue directement à l'adresse suivante :
secretariat.technique@feucherolles.fr

FERMETURES MAIRIE 2020 Samedis & jours fériés

- 7 novembre
- 19 & 26 décembre

Retrouvez les dates de fermeture sur le site internet, Feuch'App et sur la page Facebook de la commune.

FEUCHEROLLES sur Facebook !



Retrouvez Feucherolles sur Facebook :

facebook.com/MairiedeFeucherolles

FEUCH'APP l'Appli de votre village !



Retrouvez les dernières informations de votre village sur l'application :

FEUCH'APP

Disponible sur Google Play et App'Store !
Vous pouvez y signaler tout incident.

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous auprès du secrétariat au 01 34 57 03 40.

PERMANENCES AVOCATS

Tous les premiers samedis du mois de 9h à 11h30 :

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Se renseigner en Mairie.

Attention, service financé par la commune pour les Feucherollais. En cas d'empêchement, merci d'avertir 48h à l'avance.

DYNAMJEUNES

Portail d'insertion professionnelle pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Renseignements en Mairie.

AVIS CCAS

Le portage de repas à domicile

Si vous souhaitez un portage de repas (de façon ponctuelle ou régulière) contactez Mme Leclerc ou Mme Fondeur au 01 30 90 75 95

ETAT CIVIL

Ils sont nés

25/06	Eva ESCALAS	08/09	Zoé BLAISOT
27/07	Eline COSSON	16/09	Joyah GIDOIN
22/08	Liam BAYSSIERES	17/09	Ayden DOUVENEAU
31/08	Evan CHENIERE LEPOIVRE	25/10	Maëva AT
02/09	Jade THIAM		
05/09	Adélie MAZARGUIL		
06/09	Cathalea ARTILLAGA		

Ils se sont mariés

05/09	Charlotte KURZ & Paul-Henri BAZIN
09/09	Carole-Anne SAIAG & Jordan MUNCK
19/09	Céline BAILLON & Raphaël VAZQUEZ
26/09	Hélène GALAN & Joseph GEFFROY

Ils nous ont quittés

26/08	Annick MASSON née BREILLOT
27/08	Henriette GIOIA née LETOURNEUR
02/10	Marie-Louise LOISEL née BENINTENDI
06/10	Pierre MATRAS

Seuls les décès des personnes domiciliées à Feucherolles nous sont communiqués.



Les comités de quartier

Ateliers participatifs pour Feucherolles

Depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale, les Comités de Quartiers souhaités par Patrick Loisel ont débuté leurs travaux. Des ateliers participatifs réunissent les Feucherollais qui souhaitent exprimer un avis sur les projets à venir. Exprimez-vous !

Participez activement à la vie du village !

Le Nord, le Sud et le Centre village ; la commune de Feucherolles a créé trois Comités de Quartiers afin de réunir les villageois autour des projets à venir, s'exprimant notamment lors d'ateliers participatifs pilotés et coordonnés par Jean-Claude Lafaute.

Si vous le souhaitez, vous pouvez ainsi donner votre avis, faire des propositions, apporter des commentaires sur les projets municipaux, par l'intermédiaire de cette instance de consultation citoyenne des Feucherollais.

Cette coopération sera centrée sur les projets et actions que le Conseil municipal pourra soumettre à votre réflexion. Les projets concernés pourront concerner l'ensemble du village ou plus particulièrement l'un des trois quartiers de la commune. Dans ce but, une équipe d'une douzaine de personnes est à votre écoute ; celles-ci sont réparties géographiquement dans les trois zones, le Nord, le Sud et le Centre.

Jean-Claude Lafaute présentera à l'équipe municipale vos attentes et suggestions et coordonnera leur intégration dans les débats, dans la mesure des possibilités techniques et financières.

Le train des idées... dans l'ancienne gare !

Les ateliers participatifs ont donc élu domicile à la Maison de la Plaine (ancienne gare) en entrée sud du village. Vous pouvez ainsi participer à des réunions, déposer vos avis et suggestions dans une boîte à lettre dédiée. Vous pouvez aussi faire vos

propositions via l'adresse mail suivante : contact@feucherolles.fr ou sur l'application pour smartphones «Feuch'App» sur laquelle nous travaillons à la création d'un forum. Vous pouvez aussi suivre les activités des Comités de quartiers et des ateliers participatifs sur le site www.feucherolles.fr

Participez !

Pour que cette consultation citoyenne soit un succès, pour que les Comités de Quartiers prennent leur place dans la commune, nous avons besoin de votre participation. L'objectif est de réunir de nombreux Feucherollais volontaires et actifs dans la vie et le développement de la commune. Vous pouvez devenir un acteur des Comités de Quartiers en déposant votre nom, prénom, adresse, téléphone et courriel ou en téléchargeant le formulaire sur le site Internet de la commune. Vous serez ainsi prévenus, individuellement, des prochains projets auxquels vous pourrez collaborer. Nous comptons sur vous !

LES REPRÉSENTANTS ACTUELS DES COMITÉS DE QUARTIERS SONT LES SUIVANTS :

Coordonnateur : Jean-Claude LAFaute

- Feucherolles Nord : Guy JOURDAN, Martine BRASSEUR, Jean-Baptiste MOIOLI, Michel DELAMAIRE, Yves DEKEYREL
- Feucherolles Sud : Jean-Claude LAFaute, Nicolas TASSIN DE NONNEVILLE, Susanne ZSCHUNKE, Nathalie INDUNI
- Feucherolles Centre : Marie-Claude MASI, Martine LEPAGE, Bernard LEMAITRE, Frédéric RIGNAULT

contact@feucherolles.fr

www.feucherolles.fr/la-municipalite/comites-de-quartier

CES GESTES QUI POLLUENT NOTRE QUOTIDIEN



DÉJECTIONS CANINES

La commune a constaté une recrudescence des déjections canines sur les trottoirs. Un petit rappel de savoir-vivre s'impose.

On l'a tous vécu. Se retrouver à slalomer entre deux crottes de chiens sur le trottoir, en essayant d'éviter à tout prix de marcher dedans. Car même si avec le pied gauche, ça porte-bonheur, avoir les chaussures souillées par des déjections canines, rien de plus énervant.

- Je suis un maître raisonnable : je tiens mon chien en laisse, mon chien est identifié (tatouage, puçage et/ou médaille).
- Mon chien est propre : je lui apprendis le caniveau ou j'utilise un sac.

Vous devez vous munir d'un sac pour ramasser les crottes de votre chien lors de toute promenade.

- Sans sac à présenter : 38 € d'amende.
- Déjections non ramassées : 68€ d'amende.
- Sans laisse : 35 € d'amende.



DÉGRADATION URBAINE

Les tags et graffitis sont punis d'une amende pouvant se monter à 3 750 € en cas de dégradation légère ; jusqu'à 30 000 € et 2 ans d'emprisonnement en cas de dommages.



DÉCHETS

Les rues de notre commune (cf : photo ci-dessus) sont régulièrement envahies de déchets en tout genre, mégots de cigarette, canettes, sac de nourriture,...

- Tout déchet jeté au sol entraîne une amende de 68 à 450 €.
- Laisser ses bacs poubelles vides sur le trottoir, c'est une amende de 35 à 750 €.
- Les dépôts sauvages sont punis d'une amende de 68 à 450 € (jusqu'à 1.500 € si j'ai utilisé un véhicule pour un dépôt éloigné). Il est interdit de les brûler (non-respect : amende de 68 à 450 €).



STATIONNEMENT

Tout stationnement gênant entraîne le paiement d'une amende de 35 €, tandis que le stationnement très gênant (place handicapée, trottoir, passage piétons, piste cyclable) entraîne 135 € d'amende et mise en fourrière éventuelle.

À Feucherolles, certaines places de stationnement (zone bleue) au centre-village sont limitées à 2 h 00 et 4 h 00.

Le stationnement en zone non réglementée est limité à 48 heures.



NUISANCES SONORES

- Le bruit que je fais et qui dérange mes voisins peut me conduire à payer une amende de 68 € à 450 €.
- Dans la rue aussi je respecte les autres et j'évite d'être bruyant sinon je m'expose à payer une amende de 68 € à 450 €.
- L'emploi de pétards, fusées ou artifices dans l'espace public entraîne une sanction de 450 €.

DIVERS

En temps de verglas ou de neige, en cas de glissade devant chez moi je suis responsable des dommages occasionnés. De plus je risque une amende de 38 € pour non-respect de l'entretien.

Il est interdit de nourrir les animaux errants ou sauvages : pigeons, chats, chiens en tous lieux publics (17 € d'amende).



Cf : les deux photos ci-jointes ont été prises à Feucherolles par le photographe Théophile Bourdin

RADARS PÉDAGOGIQUES

Depuis le mois de décembre 2019, la Mairie a mis en place des radars pédagogiques pour informer les automobilistes de la vitesse à laquelle ils roulent sachant que l'ensemble des axes de la commune en zone dense d'habitation, est limitée à 30 km/h.

Zone de rencontre Grande Rue

Plus de 14 000 véhicules ont circulé entre le 2 et le 31 décembre 2019 de la Grande Rue vers la rue des Petits Prés (axe descendant). Sachant que la limite de vitesse est de 20 km/h, ce sont plus de 61 % des véhicules qui ont été signalés en excès de vitesse dont 30 % au delà des 26 km/h.

Dans le sens rue des Petits Prés vers la Grande Rue (axe montant), du 1^{er} janvier au 5 février 2020, ce sont plus de 20 000 véhicules qui ont circulé dans cette zone. 47 % des véhicules ont été signalés roulant à plus de 26 km/h dont 24% au delà de 31 km/h.

Pour rappel, cette zone est extrêmement sensible et signalée comme zone de rencontre. Adultes, personnes âgées et enfants s'y retrouvent pour aller acheter son pain, boire un café, récupérer le journal, déjeuner ou dîner au restaurant. Il est donc nécessaire d'être vigilant.

Rue des Petits Prés

Ce sont un peu moins de 9000 véhicules qui ont été recensés, du 5 février au 3 mars 2020 en provenance du centre-ville de Feucherolles.

72 % des véhicules ont été signalés en excès sur une voie limitée à 30km/h dont 21 % au delà des 40 km/h.

Cette rue en ligne droite est propice aux vitesses excessives malgré un ralentisseur et des panneaux de signalisation. Il est à rappeler tout de même que sur le parcours se trouve l'école la Trouée et à certaines



heures parents et enfants peuvent se trouver aux abords de la rue.

Rue de Davron

Axe sortant du village, en provenance du centre-ville, la rue de Davron est malheureusement habituée aux excès de vitesse troublant ainsi la sérénité des riverains et de la résidence des Tournelles. Suite aux résultats reçus, la Mairie a mis en place deux ralentisseurs obligeant ainsi les véhicules à ralentir. Pour 11 500 véhicules détectés, du 3 mars au 5 juin, 42 % ont dépassé la vitesse de 46 km/h, dont 26 % au delà de 50 km/h. Pour rappel, la zone est limitée à 30 km/h jusqu'à la sortie, signalée par un panneau, de Feucherolles.

Rue de Poissy

Axe entrant du village, entre le rond-point situé près du domaine de Breuil et la pente en direction du centre-ville, 10 360 véhicules ont été détectés dont 72 % en vitesse excessive du 5 juin au 6 juillet. 31 % ont été signalés roulant au delà de 41 km/h.

C'est une zone de croisement sensible où les véhicules en provenance du centre-ville et souhaitant tourner vers la rue Bernard Deniau ont peu de visibilité.

Rue de la Chapelle

26 350 véhicules ont été signalés par le radar en provenance de la rue du Valmartin et de Sainte-Gemme, du 6 juillet au 24 septembre. 80 % d'entre eux ont été en excès de vitesse, 59 % au delà des 36 km/h et plus précisément, 14 % au delà des 46 km/h.

Feucherolles compte un nombre important de rues étroites et très peu de grands axes. Il n'est pas rare de croiser marcheurs expérimentés et amateurs, jeunes gens en vélo, à pied, parents avec poussettes, etc.. Certaines rues sont même difficiles d'accès pour les piétons et c'est leur vie qui est en danger quand la vitesse n'est pas respectée. Pour éviter les sueurs froides merci d'être mesuré et prudent.

CALENDRIER DES SAPEURS-POMPIERS DE POISSY

Comme tous les ans, les sapeurs-pompiers de Poissy vont vous présenter leurs calendriers à compter du 1^{er} novembre jusqu'au 15 janvier.

Ils seront tous porteurs de la carte professionnelle que vous pourrez réclamer.

Dans le cadre de la crise sanitaire ils respecteront les règles imposées par le service en l'occurrence le port du masque.

Les pompiers seront équipés de terminaux de carte bancaire pour que vous puissiez faire un don sans contact.

Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, leur faire parvenir vos dons à l'adresse ci-dessous. Le calendrier vous sera soit envoyé par courrier soit déposé dans votre boîte aux lettres (merci de bien nous préciser votre adresse)

Amicale des pompiers de Poissy
160 avenue de la Maladrerie
78300 Poissy

En vous remerciant par avance de l'accueil que vous leur réserverez.

LE RECENSEMENT 2021

Dans le cadre du recensement de la population aux mois de janvier et février 2021, des agents recenseurs seront habilités à se rendre à votre domicile afin de distribuer un formulaire de recensement.

REPAS DE NOËL CCAS

Le repas de Noël des anciens est annulé cette année. Un colis de Noël sera envoyé à tous.



ÉLAGAGE

La taille et l'élagage d'un arbre, arbuste ou arbrisseau est obligatoire et peut être exigée par la commune.

Les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie.

Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient de l'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage.

Après mise en demeure sans résultat, le maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté (sécurité routière) et la commodité du passage.

Références :

L'article R. 116-2 5° du Code de la voirie routière dispose que : « seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe (jusqu'à 1500 euros) ceux qui :

5° En l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier ; (...) »

« Art. L. 2212-2-2 du CGCT : dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents. »

FERMETURE PROVISOIRE AIRES DE JEUX

Les aires de jeux de Feucherolles sont fermées provisoirement pour cause de risque sanitaire lié à la Covid-19 et ce depuis le mois de mars 2020.

Il appartient au maire de prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité des administrés et notamment des enfants, sur le territoire communal. La commune n'étant pas en mesure de nettoyer les structures de jeux plusieurs fois dans la journée et surtout le week-end, il a été décidé de les fermer.



DES RENTRÉES SCOLAIRES (presque) comme d'habitude



C'est dans un contexte spécial que se sont déroulées les rentrées scolaires de septembre et novembre 2020. Les cours ont pu reprendre, tout comme l'accueil périscolaire.

L'école Bernard Deniau compte 129 enfants en primaire et 57 en maternelle. L'école la Trouée compte 117 enfants en primaire et 58 en maternelle. 361 élèves ont donc repris le chemin de l'école.

Aux heures du périscolaire, ce sont plus de 60 enfants qui sont inscrits certains jours à l'école la Trouée et 64 enfants à l'école Bernard Deniau. Un nombre important pour notre village.

L'inspectrice d'Académie a adressé ses félicitations aux services municipaux concernés pour cette belle organisation pendant cette période de confinement.

Le spectacle de Noël

Cette année, le spectacle des maternelles est prévu le 3 décembre 2020 à la salle Joe Dassin et sera joué deux fois afin de respecter au mieux les règles sanitaires propres aux établissements scolaires. Pour cause d'annulation du spectacle, dû à la pandémie, un film de Noël sera projeté.

Ainsi, les écoles primaires seront séparées en quatre groupes, les CP, CE1 puis les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école la Trouée et même chose pour l'école Bernard Deniau. Il leur sera proposé une projection de film.

Enfin, concernant le bâti, l'école maternelle Bernard Deniau bénéficiera d'un préau dès le mois de janvier 2021. Son installation est prévue pour les vacances de Noël 2020.



Hommage à SAMUEL PATY

Dimanche 18 octobre, dès le lendemain de l'assassinat du professeur d'histoire Samuel Paty, une marche silencieuse a été organisée à Feucherolles à l'initiative d'un membre de l'équipe à votre service. Merci à elle et aux 100 personnes ayant rendu hommage à son dévouement.



Lundi 2 novembre, les deux écoles et le collège de Feucherolles ont aussi consacré un temps précieux au dialogue et à la diffusion de minis documentaires sur la liberté d'expression, le terrorisme ou encore les valeurs de la république.

Valeurs que Samuel Paty essayait d'expliquer à sa FRATERNITÉ pour les mettre tous sur un pied d'ÉGALITÉ en expliquant les limites de la LIBERTÉ... Il était au service de la Nation, au service de nos enfants.

Nos pensées vont à ses proches.

JEHAN-ERIC WINCKLER Nouveau sous-préfet de la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye

Jehan-Éric Winckler, a quitté la sous-préfecture de l'arrondissement de Dieppe où il exerçait depuis 2016 pour rejoindre la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye.

Lieutenant-colonel de l'armée de terre en 1997, Jehan-Eric Winckler occupa ensuite les fonctions de chef du bureau "Déménagement" à la sous-direction de l'organisation des secours et de la coopération civilo-militaire de la direction de la défense et de la sécurité civile au ministère de l'intérieur.

Directeur de cabinet du préfet du Var, entre 2004 et 2006, Jehan-Éric Winckler fut ensuite nommé directeur de projet auprès du préfet de la Manche, pour l'accompagnement du développement des travaux relatifs au réacteur EPR à Flamanville et pour le suivi du projet de ligne à très haute tension (THT) Cotentin-Maine. Il a également été secrétaire général de la préfecture de l'Aisne de 2009 à 2010 puis directeur de cabinet du préfet de Nice en 2010 comme sous-préfet coordonnateur du G20. Il passa ensuite Directeur de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes en 2012 avant de rejoindre la Normandie.

Il laissera à la région Normandie le souvenir d'un «*sous-préfet de terrain, maîtrisant parfaitement ses dossiers et extrêmement dévoué aux affaires de son arrondissement*» selon Pierre-André Durand, préfet de la région Normandie et de la Seine-Maritime.

Les Feucherollais lui souhaitent la bienvenue dans ses nouvelles fonctions en Yvelines.



LES RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS À FEUCHEROLLES

Déploiement de la fibre

94% des foyers sont désormais éligibles. Quelques connexions difficiles nécessitant des travaux de génie civil sont en cours. Par ailleurs, les habitants des résidences privées suivantes :

- 37 Grande Rue (6 logements)
 - 1 Place de l'Europe (4 logements)
 - 4 et 6 rue de la Mare Jeanne (13 logements)
- sont invités à demander à leur Syndic de signer la convention qui leur a été adressée, permettant à Orange (en charge du déploiement de la fibre sur le territoire de la commune) d'effectuer l'installation des chambres de raccordement dans leur résidence.

Contactez la mairie (M. Gien) pour de plus amples renseignements.

Couverture mobile

Suite à l'enquête réalisée en janvier auprès des Feucherollais, le syndicat Seine-Yvelines Numérique a demandé à chaque opérateur d'effectuer des mesures techniques précises sur le terrain, aux différents endroits de la commune indiqués comme mal couverts. Des solutions seront alors proposées par ces opérateurs selon le résultat de leurs mesures.

COVID BUS

Dans le cadre de la campagne de dépistage Covid-19 organisée par la Région Ile-de-France, la Croix Rouge est venue pour une journée de dépistage à la Halle de Feucherolles. Un bus affrété par la RATP a permis à l'équipe médicale de procéder à plus de 200 tests.



BILLET D'HUMEUR (mauvaise)

Dans la période si troublée que nous traversons, l'Humain – dans toutes ses qualités - devrait témoigner de sa grandeur. Dans les pays, dans les villes, dans les villages, la solidarité, l'écoute, la bienveillance devraient être nos valeurs socles.

Est-il concevable que l'on puisse, à Feucherolles, être agressé alors que l'on exerce son métier de service public ? Non, bien sûr. Nous le pensions... Eh bien la réalité est tout autre. Au guichet de la Mairie, au guichet du bureau postal, dans la rue du village, des comportements inadmissibles sont de plus en plus fréquents. Aujourd'hui, des femmes et des hommes unis pour le bien-être commun des Feucherollais, sont malmenés dans leur quotidien.

La pandémie que nous subissons, nous a rendus plus sensibles, plus fragiles et plus irritables parfois. Mais elle ne peut pas justifier de tels comportements.

Et si, tous ensemble, nous revenions à plus de civisme ? Pour les équipes constituées de tous les services communaux qui souffrent d'agissements intolérables. Pour tout le monde, sans distinction de genre, de fonction, de religion, d'appartenance.

« *La politesse est à l'esprit, ce que la grâce est au visage* » a écrit Voltaire au siècle des Lumières. Pour que tous les collaborateurs de la Mairie et des services, tous ceux et celles qui œuvrent pour le service rendu aux autres, retrouvent la sérénité dans leur mission quotidienne. Et nous vivrons tous plus heureux.

Le Maire et son équipe.

UN NOUVEL ÉLAN POUR FEUCHEROLLES

Le fonctionnement des conseils municipaux est régi par le code des collectivités territoriales. Il en définit les obligations minimales.

A Feucherolles, la règle, depuis plusieurs mandatures, c'est un conseil municipal par trimestre, le minimum légal! Comment, dans ces conditions, les conseillers municipaux des groupes majoritaire et minoritaire peuvent-ils participer efficacement à la gestion des affaires de la commune? Nos conseils municipaux sont loin d'être un organe délibérant, ils sont réduits à une chambre d'enregistrement : Pour, Contre, Abstention! Le 28 mai, le maire disait lors de son élection «...faire avancer les choses pour notre village tous ensemble...» Comment faire quand il n'y a pas d'échanges constructifs ni de véritables débats entre ses membres ni même un niveau suffisant d'information?

Il convient de rappeler le résultat des dernières élections : liste majoritaire = 29 % des inscrits, liste minoritaire = 19 % des inscrits. Les élus représentent donc moins de 50 % des Feucherollais. Il serait donc souhaitable que nous, élus, fassions preuve d'humilité et que nous intégrions la notion de démocratie participative dans la gestion de la commune, notamment en revoyant le rôle des «Ateliers/Comités participatifs» dont le mode de fonctionnement est étroitement cadenassé par Monsieur le Maire.

Lors du conseil municipal du 24 septembre dernier, le conseil devait délibérer en urgence sur un projet initié en secret depuis plusieurs mois : Construction de 3 belvédères, d'une passerelle et aménagements des lavoirs et sources pour un coût provisoire proche de 1,5M€. Le groupe minoritaire s'est opposé à la partie concernant la **sablère**. Notre position bien que justifiée et argumentée a été qualifiée d'immobilisme. Est-ce de l'immobilisme ou du réalisme que de s'opposer à ce projet dont le coût définitif reste inconnu puisque la conceptrice du projet ne s'est pas engagée et qu'il conviendra d'ajouter le coût de travaux de fondation qui dans un sol meuble peut être faramineux et d'autres coûts annexes!

Comment qualifier le retrait de l'examen du Règlement Intérieur de l'ordre du jour du dernier conseil par simple décision du maire? N'est-ce point le rôle du groupe minoritaire de proposer un amendement au texte imposé par le maire? N'est-ce pas le rôle du conseil municipal dans son ensemble de discuter de ce Règlement Intérieur? En lieu et place de ce débat qui aurait peut-être permis de trouver une rédaction consensuelle, le maire impose un huis-clos entre un nombre très limité de représentants des groupes majoritaire et minoritaire. Nos collègues du groupe majoritaire peuvent-ils accepter ce déni de démocratie ?

Les 3000 caractères dont nous disposons sont épuisés, aussi nous donnons rendez-vous aux Feucherollais dans une prochaine publication qui expliquera nos positions en ce début de mandature et nos attentes pour l'avenir.

elusunouvelelanfeucherolles@laposte.net

Les élus Nouvel Elan pour Feucherolles - Une équipe à votre service et à votre écoute



COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE

GENDARMERIE
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ



ACTES DE CRUAUTÉ SUR DES ÉQUIDÉS : LES RECOMMANDATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE



Depuis le début de l'année, la gendarmerie a ouvert plus d'une dizaine d'enquêtes à la suite de dépôts de plainte de propriétaires d'équidés dont les animaux ont été victimes d'actes de cruauté pouvant aller jusqu'à entraîner leur mort. À ce stade, aucune hypothèse n'est privilégiée quant aux mobiles ou à l'identité des auteurs.

Ce constat amène les services de la Gendarmerie nationale à formuler plusieurs recommandations à l'intention des propriétaires de chevaux afin de faire avancer les investigations et de mettre un terme à ce phénomène.

RECOMMANDATIONS :

<p>➊ Effectuez une surveillance quotidienne des chevaux aux prés</p> <p>➋ Évitez de laisser un licol quand l'animal est au pré</p> <p>➌ Si vous en avez la possibilité, la pose de petite caméra de chasse peut être envisagée</p>	<p>➍ Signalez aux unités de gendarmerie en appelant le 17, tout comportement suspect à proximité des pâtures (stationnement de véhicules ou présence inhabituelle d'individus)</p> <p>➎ Si vous êtes concernés par les faits décrits, appelez le 17 également, ne procédez à aucune modification des lieux, portez plainte le plus rapidement possible.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LE PLAN METHANISATION

en Île-de-France



Le Plan méthanisation s'inscrit dans une politique générale très ambitieuse de la région en faveur de l'environnement. La région engage 10 milliards d'euros d'ici 2024 dans sa politique environnementale. L'objectif est d'atteindre 5 TWh/an de méthanisation avec injection d'ici 2030.

Le Plan de méthanisation soutiendra les investissements avec trois nouveaux appels à projets distincts :

- la méthanisation agricole ;
- la méthanisation territoriale, la méthanisation de biodéchets et de boues de stations d'épuration ;
- les projets innovants, tels que la microméthanisation.

Qu'est-ce que la méthanisation ?

La méthanisation est une technologie basée sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique, en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène, donc en milieu anaérobie, contrairement au compostage qui est une réaction aérobie.

Cette dégradation provoque :

un produit humide, riche en matière organique partiellement stabilisée, appelé digestat. Il est généralement envisagé le retour au sol du digestat après éventuellement une phase de maturation par compostage ;

du biogaz, mélange gazeux saturé en eau à la sortie du digesteur et composé d'environ 50 % à 70 % de méthane (CH₄), de 20 % à 50 % de gaz carbonique (CO₂) et de quelques gaz traces (NH₃, N₂, H₂S). Le biogaz a un pouvoir calorifique inférieur (PCI) de 5 à 7 kWh/Nm³. Cette énergie renouvelable peut être utilisée sous forme combustive pour la production d'électricité et de chaleur, de production d'un carburant, ou d'injection dans le réseau de gaz naturel après épuration.

Quatre secteurs sont favorables au développement de cette technique : agricole, industriel, déchets ménagers et boues urbaines.

Plus d'informations sur :

<https://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-laction/valorisation-organique/methanisation>

LES OYAS

DE L'EAU POUR LES PLANTES, AVEC MOINS D'ARROSAGE



Le paillage commence à s'imposer comme la technique naturelle de bon sens pour protéger le sol de l'évaporation et nourrir les plantes. Mais en complément, d'autres solutions comme l'oya, déjà utilisée dans le sud du pays, peuvent s'avérer très précieuses dans notre région, avec la multiplication des épisodes climatiques extrêmes.

"En périodes de canicule, qui surviennent de plus en plus souvent le paillage seul, ne suffit plus à protéger les plantes du dessèchement" explique Stéphane Lorient, animateur au Parc. Pour s'adapter à ces changements la technique des oyas pourtant très ancienne, pourrait devenir une solution d'avenir. Ces pots d'irrigation enterrés ont été inventés en Chine il y a 4 000 ans et les Romains l'utilisaient aussi. Il s'agit de pots en terre cuite, en argile mi-poreuse, que l'on enterre dans le sol, le couvercle se trouvant en surface.

Irriguer et régénérer

«J'ai découvert l'oya avec Daniel Chollet, formateur en éco-jardinage ; il l'a adoptée dans son jardin expérimental sur le plateau de Cernay, où il teste toutes sortes de techniques innovantes et naturelles.» précise Stéphane. L'économie d'eau et d'arrosage est optimale. La diffusion de l'eau est très lente. C'est la symbiose entre la plante et le sol qui détermine la vitesse de dispersion. La terre reste humide sous le paillage et grâce à la porosité de la poterie, l'eau se diffuse sur un rayon d'environ 1 mètre ou plus tout autour du pot. Il faut donc les placer à 1 m ou 1,5 m de distance et les remplir tous les 10 jours environ. On estime qu'avec l'Oya on a besoin de 50 à

70 % d'eau en moins par rapport à un arrosage classique, car il limite fortement les pertes liées à l'évaporation ou au ruissellement.

Fabriquer son oya

«On peut trouver de très belles oyas chez Oyas Environnement, fabriquées à la main, mais il est aussi facile de les bricoler soi-même» explique Stéphane. On se procure en jardinerie des pots en terre cuite basiques, que l'on couvre avec la soucoupe du pot pour empêcher l'évaporation. Il est impératif d'obstruer le fond du pot avec un système étanche (chambre à air par exemple). Puis on enfouit les pots à 90 % de leur hauteur. Durant l'hiver, on les couvre avec du paillage pour éviter que le gel ne les fasse éclater. Un pot peut ainsi tenir 10 ans dans le sol sans problème.

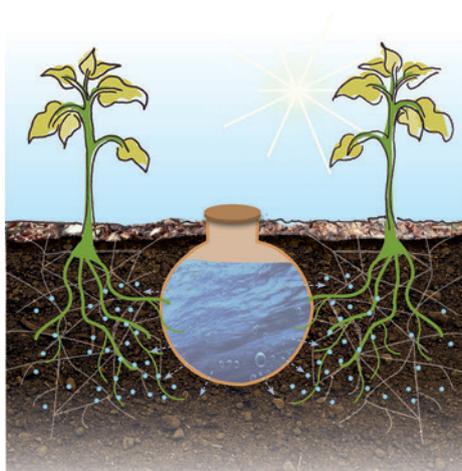
On peut utiliser les oyas pour les potagers, les vergers, les massifs de fleurs ou de plantes aromatiques, les jardinières et les bacs, mais aussi les arbres et les haies pouvant être

fragilisées pendant les sécheresses. Pour les arbres, on place 2 oyas de 10 à 25 litres à 1,5 m du sujet.

Pour le potager et le maraîchage, la technique du paillage avec du BRF (Bois Raméal Fragmenté) reste un incontournable du jardinier: elles permettent de réduire de 50 à 70 % le recours à l'arrosage, tout en réparant les sols fatigués. Ce couvert végétal attire aussi de nombreux micro-organismes et des lombrics qui vont décomposer cette matière, la digérer et la brasser et faciliter ainsi son absorption par les racines.

Des paillages alternatifs

Mais on peut également utiliser une litière à base de simples coupes provenant du jardin. Sur le modèle d'une litière forestière, qui se décompose naturellement au fil du temps, on peut réaliser son propre paillage avec tout ce qui pousse dans son jardin : tonte, taille de haies, feuilles, lierre, ronces. On peut y ajouter des coques de noix ou encore des fougères qui apportent de la potasse. Un paillage avec du résineux broyé ou en coupe n'acidifie pas le sol et fonctionne également très bien. Il faut juste attendre avant de l'épandre que les aiguilles deviennent rousses. Ce type de paillage se décompose plus lentement et rend le sol plus équilibré. *« Tout ce qui sort du sol retourne au sol ».* «A moindre coût et de manière hédoniste, on devient acteur de la préservation de l'humus et de l'eau» se réjouit Stéphane Lorient, deux ressources essentielles à préserver».



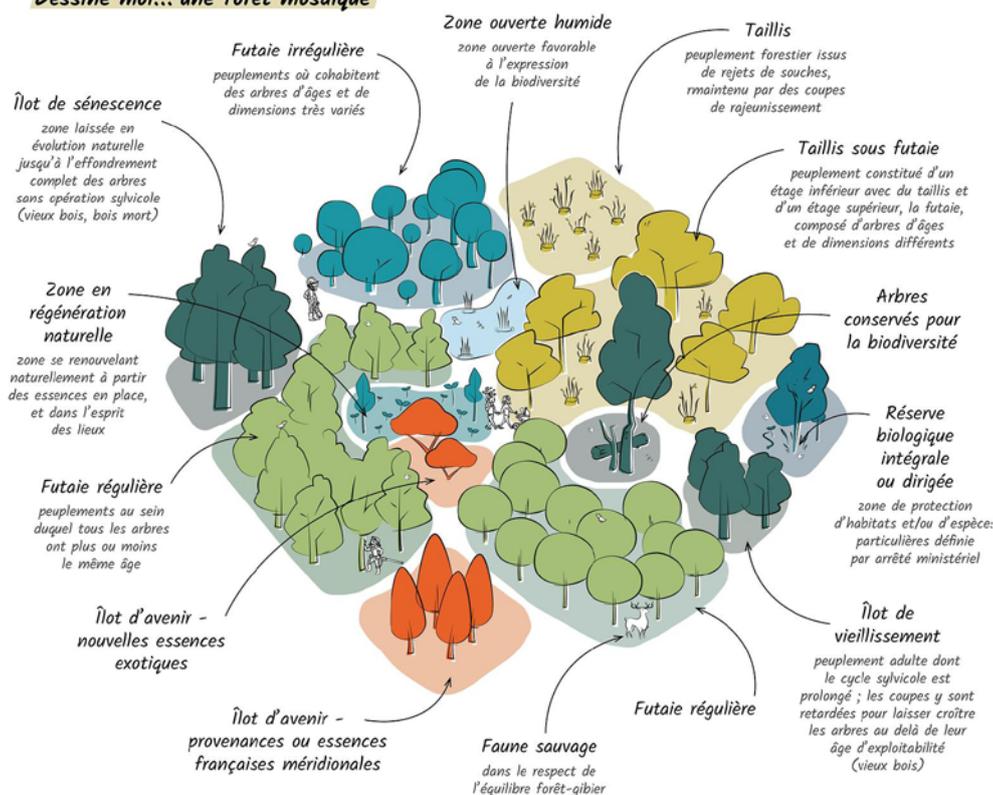
Article de Sophie Martineaud pour l'Echo du Parc n°80

(mai 2019)

L'ONF

prépare l'avenir des forêts publiques

Dessine moi... une forêt mosaïque



Depuis 2019, 200.000 hectares de forêts publiques en France subissent des dépérissements importants et un taux de mortalité inédit. En cause : l'accélération du changement climatique à l'origine d'épisodes répétés de sécheresse et de crises sanitaires.

Scolytes, maladie des bandes rouges, chenilles processionnaires... De nombreuses épidémies menacent les essences forestières. Il est urgent d'agir. «Malgré les incertitudes sur les choix à opérer, le pire serait de laisser faire», témoigne Bertrand Munch, directeur général de l'Office national des forêts dans cette interview. Dans le cadre de la rédaction de son futur plan stratégique, l'ONF vient de travailler sur une nouvelle stratégie de gestion qui trace les contours de la sylviculture de demain.

«Avec la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR), nous sommes pleinement mobilisés pour préparer l'avenir des forêts publiques et garantir leur résilience», poursuit le directeur général. Les enjeux sont de taille : dans les 50 prochaines années, des simulations montrent que les aires de compatibilité climatique des essences actuelles vont se rétracter d'au moins 60 %, notamment pour celles qui pèsent 75 % de la couverture forestière domaniale. Autrement dit, 500.000 hectares de forêt devraient voir leur faciès actuel se modifier.

«500.000 hectares de forêt devraient voir leur faciès actuel se modifier.»

Aller vers une forêt mosaïque

Pour l'ONF, réussir l'adaptation des forêts au changement climatique passe par l'introduction d'un nouveau concept de sylviculture fondé sur le principe de «forêt mosaïque». L'objectif : renforcer la diversification des essences, à l'instar des expérimentations menées dans les îlots d'avenir, mais aussi adapter les modalités du renouvellement dans l'espace forestier.

«L'idée est d'avoir des petites unités en renouvellement constituées de régénération naturelle et de plantations de différentes essences testées et jugées prometteuses. Ces zones de régénération de la forêt seront au cœur d'une matrice d'arbres adultes et en interaction avec des secteurs maintenus en pleine naturalité, c'est-à-dire en libre évolution», poursuit Régine Touffait, secrétaire générale de la Direction forêts et risques naturels (DFRN) à l'ONF. Une gestion qui sera aussi plus douce pour le paysage forestier.

CAP BÖTANICA

RD 307 - La Briqueterie
78810 Feucherolles



Cap Botanica œuvre à valoriser le savoir-faire artisanal, sauvegarder la biodiversité et les écosystèmes naturels avec des soins certifiés bio, 100% naturels, composés de plantes françaises de saison et aux formules sans eau ajoutée.

Fondée par Aurélia Bré, Cap Botanica est une marque engagée qui répond à deux enjeux principaux :

Malgré la raréfaction de l'eau notamment due au réchauffement climatique et à sa pollution qui impacte les écosystèmes, les cosmétiques conventionnels utilisent encore jusqu'à 80% d'eau dans les formules. Et il s'en vend des millions à travers le monde ! Peu coûteuse, elle est utilisée pour diluer les ingrédients dans la formule. Mais de ce fait, ils perdent aussi de leur efficacité.

Le second enjeu concerne l'artisanat qui peine à survivre face aux marques industrielles soutenant le modèle de production et d'agriculture intensive. Pourtant le savoir-faire artisanal (macérats oléiques, distillation avec alambic, hydrolats,...) permet de fabriquer des soins de haute qualité grâce à une fabrication respectueuse de la nature et de l'humain.

C'est pourquoi les soins Cap Botanica sont fabriqués artisanalement ; de la récolte à la mise en flacon des produits, la pratique des petits producteurs avec qui nous collaborons est en symbiose avec la nature et garantit des soins authentiques.

Composés de plantes françaises de saison, les soins sont fabriqués à partir de ce que la nature nous offre. Les plantes sont délicatement transformées sur le lieu de récolte, autant que possible, afin de conserver pleinement leur fraîcheur et la qualité des principes actifs (antioxydants, vitamines, oligoéléments...).

Les formules sont sans eau ajoutée afin d'obtenir des soins ultra concentrés en principes actifs efficaces pour la peau ainsi que pour préserver l'eau à notre échelle, précieuse ressource naturelle pour la planète et ses écosystèmes.

Témoin d'une biodiversité française riche et d'un savoir-faire artisanal à sauvegarder, Cap Botanica vise à restaurer le lien entre l'humain et la nature grâce à des produits sains pour le corps et la planète !



Idéals pour peaux sensibles, découvrez les soins de la Collection Bucolique :
www.capbotanica.com.

ELSA MAUBOUSSIN

L'herboriste de la ferme des Beurreries

Fille, petite fille et arrière petite fille d'agriculteurs, ce n'est que très récemment qu'Elsa est revenue sur la ferme familiale à Feucherolles.

Ingénieure diplômée de l'École Supérieure d'Agricultures d'Angers, elle a d'abord travaillé dans la qualité, l'hygiène, l'environnement, la prévention des risques et l'accompagnement d'agriculteurs engagés dans la démarche ISO 140001.

Toutefois son désir de revenir à la terre ne l'ayant pas quitté, c'est en 2017 qu'elle s'intéresse à l'herboristerie. Un nouveau monde s'ouvre alors à elle. Elsa se lance donc à bras le corps vers ce métier passion. Elle enchaîne les formations : diplôme universitaire en aromathérapie et phytothérapie à la faculté de pharmacie de Nancy, formations pour apprendre à cultiver, sécher et distiller les plantes, sans oublier de nombreuses rencontres auprès d'autres herboristes à travers la France. Convaincue, elle plante 2000 rosiers de Damas (bio) en novembre 2017 sur la ferme des beurreries à Feucherolles. Le début d'une grande aventure ! Installée officiellement depuis janvier 2020, elle cultive, en plus de ses rosiers, plus d'une vingtaine de plantes médicinales et aromatiques en bio (sauges, menthe, thym, aspérule odorante, bleuet, souci, verveine, camomille, lavande, laurier, sureau, mélisse, calendula, orties, tilleul...).

On appelle plante aromatique toute plante qui contient des molécules d'huile essentielle. D'ailleurs, toutes les plantes aromatiques ne possèdent pas le même pourcentage d'huile essentielle. Par exemple, pour 1kg d'huile essentielle de rose, il faut 3 à 4 tonnes de pétales. C'est pourquoi il est plus éco-responsable de réserver les huiles essentielles à l'usage médical/soin uniquement. C'est aussi une des raisons qui a poussé Elsa à s'intéresser à l'hydrolat.

Lors de sa distillation dans un alambic, une plante aromatique produit deux phases : l'hydrolat (ou eau florale) qui est la principale et l'huile essentielle. L'hydrolat possède également de nombreuses vertus et propriétés incroyables que ce soit pour l'alimentaire, le cosmétique ou le soin qui gagnent à être connues ; c'est tout le défi que s'est lancé Elsa!

Ses plantes sont donc bio, non irriguées, avec le moins d'interventions possibles afin de les rendre plus résistantes et renforcer leurs vertus. Elle teste depuis peu un paillage avec la laine de mouton bio afin de limiter la pousse des mauvaises herbes et conserver l'humidité au pied des plantes.

Aujourd'hui Elsa vend (en bio) des tisanes en vrac, des hydrolats en flacon qui peuvent aussi bien servir comme arôme alimentaire que cosmétique ou soin, et son produit phare de l'eau de rose. Elle espère pouvoir prochainement proposer des macéras huileux (pour le soin du corps). Elle propose également des formations sur l'utilisation des plantes médicinales, des balades botaniques ou des ateliers «cosmétique naturelle». Elle a d'ailleurs déjà organisé avec l'association des balades sur les plantes sauvages comestibles dans le cadre du Printemps de la Plaine.

Pour en savoir plus, vous pouvez visiter sa page facebook : www.facebook.com/lherbierdelsa/ ou son site internet : lherbierdelsa.fr



LES RENDEZ-VOUS DE LA BRIQUETERIE

Fer de lance du consommer local !



Les artisans, créateurs et entrepreneurs de la Briqueterie vous donnent rendez-vous les samedis 12 décembre, 13 février, 10 avril, 12 et 13 juin (version outdoor) de 11h à 19h. A cette occasion, les ateliers et showrooms ouvrent les portes de leur univers partageant ainsi avec le public leur passion du fait local, du savoir-faire. Les secteurs sont variés, ateliers, bien-être, conciergerie, décoration, galerie d'art, mode et peinture.

C'est reparti pour une nouvelle saison après une année difficile suite à la crise du Covid. Les entrepreneurs de la Briqueterie sont malgré tout optimistes, cette crise a provoqué une prise de conscience et le «consommer local» n'est plus un vœu pieux, il prend forme et devient une philosophie adoptée par une large majorité d'Yvelinois.

Les Rendez-vous de la Briqueterie sont d'ores et déjà un rendez-vous incontournable ! Située à Feucherolles sur la RD 307, la Briqueterie propose un cadre de travail en pleine nature avec aujourd'hui plus de 70 entrepreneurs.

Répartis dans 4 bâtiments, Le Hameau, Les Jardins, Les Vignes et Les Hauts, des créateurs, des artistes, des artisans, des sociétés de services et conseils, de santé et bien-être composent aujourd'hui la colonne vertébrale de la Briqueterie.

Cette mixité est tout le succès de cette initiative portée par Olivia Allard depuis plus de 3 ans. En effet, dans chacun des bâtiments créateurs et sociétés se côtoient, échangent leurs expériences, partagent leurs idées, les uns devenant clients des autres etc....

Toujours plus forts ensemble qu'isolés, telle est la devise de la Briqueterie !

A propos : <https://www.facebook.com/briqueteriefeucherolles/>

SOUTENONS NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

Nos commerces de proximité ont besoin de vous, de votre soutien en cette période de confinement. !

L'Entrepôtes

Votre restaurant l'Entrepôtes propose de la vente à emporter tous les samedis. N'hésitez pas à vous rendre sur la page facebook de l'établissement pour plus de détails :

www.facebook.com/lentrepotesfeucherolles

Sayuri Sushi

Votre restaurant japonais Sayuri Sushi reste ouvert pour de la vente à emporter. Plus d'informations sur :

sayurifeucherolles.fr/

Café des Sports

Le Café des Sports reste ouvert pour sa partie tabac et vente de journaux. Le bar est fermé jusqu'à nouvel ordre. Merci de votre compréhension.

Le Coin de Thierry

Le Coin de Thierry, votre boucherie et épicerie reste ouvert aux horaires habituels. Plus d'informations sur :

www.lecoindethierry.fr

Ferme de Gally

La Ferme de Gally reste ouverte aux horaires habituels. Toutefois, le Café de Gally est fermé jusqu'à nouvel ordre.





CES DERNIÈRES SEMAINES À LA BIBLIOTHÈQUE...

Comme le temps nous a semblé long !

Nous pouvions bien nettoyer les livres et les étagères, astiquer les albums jusqu'à les faire briller, réorganiser les collections et inventer toutes sortes de choses à faire pour masquer notre désarroi... il nous manquait l'essentiel... VOUS chers lecteurs !

Vous sans qui notre bibliothèque n'est qu'un bâtiment sans âme et désolé !

Vous sans qui nos journées sont longues et désœuvrées !

Vous êtes revenus jeunes lecteurs d'images, courageux aventuriers de la lecture, fans de BD, accros des polars et fidèles visiteurs de nos collections ! Avec vous, nous retrouvons la joie d'échanger et le bonheur de conseiller ! Et même si, pour l'instant, vous ne pouvez pas

vous installer pour lire sur place, le simple fait de vous revoir éclairer la bibliothèque et réchauffe ses murs !

Merci !

Merci de vous plier à notre protocole sanitaire contraignant mais garant de sécurité.

Merci de répondre si nombreux aux invitations que nous lançons et pardon de ne pouvoir tous vous accueillir en raison du nombre de places limité !

Le mercredi 16 septembre, nous avons organisé pour la première fois la Fête de la Rentrée dans le jardin de la bibliothèque. Il est vrai que cette rentrée était bien particulière et nous avons voulu célébrer le retour des enfants avec un spectacle pétillant et plein d'humour. Fred Tolfey et son orgue de barbarie nous ont fait voyager en chansons dans les planètes du système solaire pour le plus grand plaisir des enfants.

Le mercredi 30 septembre, nous avons repris nos lectures du mercredi suivies d'un atelier créatif.

Nous l'avons compris : la demande est importante et les places peu nombreuses, alors nous organiserons beaucoup de petits événements régulièrement pour en faire bénéficier le plus grand nombre d'enfants.

La rentrée littéraire 2020 a été particulièrement foisonnante et vous retrouverez toute l'actualité du livre sur nos étagères. Vous pouvez consulter nos collections et faire des réservations sur le site de la bibliothèque.

www.bibliotheque-feucherolles.fr



Vous trouverez dans nos rayons toute l'actualité littéraire, les prix d'automne et les nouveautés de début d'année. Quelques-unes des nouveautés qui vous attendent à la bibliothèque :



La Bibliothèque organise régulièrement pour le jeune public

- des lectures d'histoires
- des lectures + atelier créatif
- des séances pour les bébés lecteurs

Pour plus d'informations :
bibliotheque@feucherolles.fr

Pendant la période de confinement, la Bibliothèque ferme ses portes. Toutefois, le prêt de livres est toujours possible grâce au «click & collect». Renseignements sur le site internet de la Bibliothèque : www.bibliotheque-feucherolles.fr



L'ALBUM DE CET AUTOMNE

ORCHESTRAA
LAAKE



LAAKE sort son premier album, 'O' pour 'Orchestraa'. Alors que la musique électronique se réinvente avec l'essor de l'IDM (Intelligence Dance Music) courant musical alternatif de l'EDM (Electro Dance Music) le producteur électro et pianiste délivre une symphonie électronique où le piano et les instruments classiques s'affrontent dans un déluge romantique. Un album intemporel et libre, bousculant sur son passage les codes du classique et de la musique électronique.

Le son prend toute son importance, il est bouclé, lié par un orchestre, un ensemble musical ou sonore judicieusement posé. Le rythme est envoûtant, proche de la musique minimale et techno à certains moments, et les mélodies riches.

Pour rappel, LAAKE c'est aujourd'hui plus de 100 dates en France et en Europe aux côtés de Vitalic, Max Cooper ou encore Laurent Garnier. Un artiste à suivre et à écouter surtout !

EMM FEUCHEROLLES Rentrée 2020-2021

Depuis le 28 septembre, les portes se sont rouvertes pour cette année qui s'annonce particulière. Un protocole d'hygiène a été mis en place, grâce auquel une sécurité sanitaire est garantie à tous, élèves comme professeurs.

Noël, donné chaque année à la Bibliothèque Municipale et dont les bénéfices sont reversés au Téléthon est, à l'heure de l'écriture de ces lignes, maintenu.

L'équipe

Cette rentrée se voit également marquée par une nouvelle direction. Professeure de piano et de chant au sein de l'EMM depuis 2017, Ottavia Leroy prend la tête de l'école de musique, après avoir été adjointe à la direction pendant deux ans. Son prédécesseur, François Chevalier, reste à la gestion des affaires culturelles, de la vie associative et de la communication de la Mairie après avoir mené l'école de musique pendant sept ans. L'équipe pédagogique reste identique, composée par Olivier Bonnet (batterie), Marie-Alix Humbert (piano, éveil musical et initiation), Manolo Eine (guitare), Jean-Charles Guiraud (piano), Hadrian Lévêque (chant), Ottavia Leroy (piano), Jean-Marie Denquin (guitare), Jean-René Combes (piano et formation musicale), Jean-François Burle (piano), et Ilona Lockhart (flûte à bec et flûte traversière) qui dispense depuis cette année des cours d'éveil musical.

L'EMM rencontre cette rentrée un succès inattendu : en effet, une grande majorité de l'effectif 2019-2020 a décidé de poursuivre son apprentissage musical, et les ateliers d'éveil et d'initiation destinés aux plus jeunes ont quasiment atteint leur effectif maximal. Le nombre d'inscriptions s'élève à plus de 120 élèves, une belle surprise compte tenu des événements qui touchent actuellement le domaine culturel.

Évènements

Reste cette grande inconnue : quid des concerts pour cette année 2020-2021 ? La présentation de travail faisant partie intégrante du cursus pédagogique proposé par l'EMM, la volonté de permettre aux élèves de partager leur évolution musicale en public reste intacte. Les efforts nécessaires seront donc fournis pour maintenir les événements, tout en s'adaptant aux consignes gouvernementales en temps voulu. S'il est difficile de se projeter sur les concerts de fin d'année ou même les évaluations de milieu d'année, le rendez-vous du Concert de



Pendant la période de confinement, l'école de musique ferme ses portes. Toutefois, les professeurs continuent d'assurer un suivi avec les élèves grâce à la visio-conférence.

ZOOM SUR

LE SIAEP Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (S.I.A.E.P.) de Feucherolles bien qu'inconnu du grand public est présent en permanence dans votre quotidien.

Il fournit une eau potable de qualité, ce bien universel, à près de 35 000 habitants répartis dans 11 communes au sein de 3 intercommunalités.

La rigueur de sa gestion a permis tout à la fois de baisser de 30 % le prix du m³ d'eau potable, grâce à la rénovation d'une grande partie des 324 kms de tuyauteries, diminuant ainsi le pourcentage de fuites (seulement 5 % pour une moyenne nationale à 25 %) et permettant d'économiser l'eau tout en dégagant des excédents. Ces derniers ont permis de financer la décarbonatation de l'eau sans vous imposer le coût d'une surtaxe.

Ces progrès sont le fruit du travail de vos élus au sein du Conseil Syndical caractérisé par la collégialité et la transparence de nos actions.

Nous poursuivrons cette mission afin d'améliorer sans cesse la qualité du service rendu, sa sécurité avec une attention toute particulière sur l'élimination à terme des micropolluants (perturbateurs endocriniens, substances pharmaceutiques etc....).

Pierre Morange

Maire de Chambourcy
Président du S.I.A.E.P

- 2 -
Après la période des vacances, le 2 Octobre, M. EUVE rencontre M. CORD. Ce dernier après avoir éliminé les deux projets de nappes régionales rappelle que la S.L.E.E. a étudié un projet de puits artésien dans la région d'AUBERGENVILLE capable d'alimenter les communes avoisinantes - projet plus intéressant que celui de St-GERMAIN, mais qui demande une étude approfondie.

Le 15 Octobre, après une visite des deux adjoints et du Maire de FEUCHEROLLES à M. DESTRAIS ; M. EUVE visite M.M. les Maires des communes susceptibles d'être intéressées ; tous font un accueil chaleureux à ce projet déjà formé dans ses grandes lignes.

Le 20 Octobre, tous les Conseillers Municipaux de chaque commune se réunissent en assemblées extraordinaires pour voter une délibération du Conseil demandant à la S.L.E.E. de leur donner des précisions.

Le 22 Octobre à 10 heures ; M. le Préfet accorde à M. EUVE l'appui de son éminent concours. Durant tout le mois de Novembre, M. EUVE s'occupe ardemment à réunir toutes les protections possibles et se voit bientôt secondé par M.M. TARDIEU Président du Conseil, REYBEL Ministre, ADAM Député, et M.M. les Conseillers Généraux : FOREST, BERTRAND, CAFFIN.

Le 30 Novembre, sous la haute présidence de M.M. ADAM Député, FOREST, CAFFIN, Conseillers Généraux : il est fondé un Syndicat Intercommunal englobant les communes de FEUCHEROLLES, CHAMBOURCY, ORGEVAL, St-NOM-la-BRETECHE, CRESPIERES, LES-ALLUETS-le-ROI, DAVRON, AIGREMONT ; ayant pour but d'étudier le projet d'adduction d'eau potable, M. EUVE est nommé Président et M.M. AMETTE (Maire de CHAMBOURCY), BLOUIN (Maire d'ORGEVAL) et HAYE (Maire de CRESPIERES), vice-présidents, et une convocation est faite pour le samedi 7, à 15 heures à la Mairie de FEUCHEROLLES.

Ce jour la S.L.E.E. présente deux projets : celui de l'utilisation d'une source de la région d'AUBERGENVILLE et celui précité d'un puits artésien dans la région de POISSY.

Au cours de cette séance, différentes questions ont été solutionnées, à savoir :

a) - Question budgétaires. b) - Qualité de l'eau. c) - Rapidité d'exécution des travaux.

Un compte-rendu officiel de cette première réunion décisive paraît du reste dans les journaux du 15 Décembre.

Le 12 Décembre, M. EUVE Président est convoqué au Cabinet de M. BRASSEAU avec M.M. AMETTE, BLOUIN, DREYFUS, DESTRAIS, CURTCHET.

Le 9 Janvier à 15 heures, une séance a lieu à la Mairie de CHAMBOURCY au cours de laquelle sont nommés les délégués de chaque commune ; des délais sont alors fixés à la S.L.E.E. pour l'exécution des travaux (20 mois après la signature des accords définitifs).

HISTORIQUE DU PROJET D' ADDUCTION D'EAU
DE LA REGION DE FEUCHEROLLES

Les travaux concernant l'adduction en eau potable de la région de FEUCHEROLLES sont à l'étude depuis fort longtemps : (30 Septembre 1900).

Les premières recherches vraiment intéressantes ont été faites par Monsieur Auguste EUVE, Maire de FEUCHEROLLES, au cours de l'année 1923 ; mais le débit trouvé était minime et le projet fort onéreux, mais pouvait être à la rigueur exécuté.

Le Conseil Municipal élu au cours de Mai 1925 jugea bon de tout changer en élaborant la possibilité d'utiliser la source de MORTMOULIN, ce projet n'eut pas lieu par cause du refus du propriétaire de la dite source : la Sucrierie de CHAVENAY.

En Mai 1929, le nouveau Conseil Municipal présidé par Monsieur Robert EUVE, mit à l'ordre du jour la question de l'eau.

D'après les études précédemment faites, il était établi que les deux sources existantes à proximité de la commune étaient notoirement insuffisantes (fourniture approximative : 200 M³ par jour) ; d'autre part deux puits de quarante mètres de profondeur prouvaient l'insuffisance de la nappe souterraine de la région.

Le 29 Mai, la Préfecture conseille à M. EUVE de faire faire une étude par un Ingénieur Hydrologue. A l'issue de cette visite, le 30 Mai, M. EUVE reçoit l'idée de s'adresser à la Société Lyonnaise des Eaux & de l'Eclairage, 3, rue de Messine, PARIS ; un rendez-vous pris immédiatement met en présence à seize heures trente M. EUVE et M. DESTRAIS, Ingénieur de la susnommée Société. Un projet est sommairement élaboré : puits artésien à POISSY - Réservoir à CHAMBOURCY capable d'alimenter la vallée de FEUCHEROLLES et de ST-GERMAIN (le prix de l'eau variant entre 1 fr.70 et 2 Frs le mètre cube).

M. EUVE apprend qu'un projet est envisagé par la ville de St-GERMAIN elle-même. Le 31 Mai à 11 heures il est reçu par M. BONNIN, Maire de la dite ville ; de cette entrevue, il découle que ce projet est inapplicable.

Le 4 Juin, M. EUVE reçoit M. DESTRAIS et le 7 Juin il est remis à la Préfecture une délibération du Conseil Municipal de FEUCHEROLLES où l'on désigne M. CORD Ingénieur Hydrologue pour l'étude de cet avant projet.

Le 14 Juin, le Conseil Municipal se retire de l'ancien Syndicat inter-communal pour reprendre toute sa liberté d'action,

- 3 -

Le 3 Février, il est remis à la Préfecture en présence de M. BRASSEAU par la S.L.E.E. aux membres du syndicat, un projet complet de convention. M. LANCEL Ingénieur-Voyer commence dès lors les travaux de nivellement dont un devis est remis le 14 Février entre les mains de M. EUVE.

Le samedi 23 Février une séance réunit à la Mairie d'ORGEVAL les délégués des communes adhérentes au syndicat. Il est alors donné lecture du contrat définitif proposé par la S.L.E.E. auquel quelques modifications sont apportées.

Le 25 Février, M. le Préfet transmet à M. EUVE l'arrêté autorisant la création d'un syndicat ayant pour but les études à entreprendre en vue de la construction et de la concession d'un service d'adduction en eau potable.

Le 15 Mars, en présence des délégués intercommunaux et sous la présidence de M. le Préfet, il est procédé en la Mairie de FEUCHEROLLES à :

Election du Bureau. - Désignation du Secrétaire. -
Vote du budget. - Statut du Syndicat. - Adoption du Syndicat.

Le projet est immédiatement envoyé pour les signatures officielles et passe au Ministère de l'Agriculture, direction générale des Eaux et Forêts le 24 Juillet.

Le 14 Août le dossier sort du service technique du Ministère, le 1^{er} Septembre il est définitivement permis de commencer les travaux.

Le Samedi 20 octobre à 7 heures 30 du matin, le puits avait Un Mètre. - Durée des démarches : 334 Jours.

le 15 Decembre on est à 230 m
le 7 Février 580 m
le 22 " à 144 pour faillir
soit 124 jours après le début des travaux
le débit journalier est de 10500 m³
soit 437 m³ à l'heure



JUMELAGE DU PAYS DE GALLIE

L'épidémie de la Covid-19 a bouleversé la vie de beaucoup de pays mais aussi celle de notre jumelage. Le confinement nous a contraints d'annuler tous nos projets de rencontres et voyages.

Rien n'est perdu : l'intégralité du programme est reporté à l'année prochaine. Bien entendu nous étions présent au Forum des associations.



Nous sommes très heureux que deux événements sportifs qui ont une longue tradition dans notre jumelage aient eu lieu en automne 2020. Notre tournoi annuel de tennis du Jumelage, ouvert à tous les habitants de nos quatre communes avait débuté le 8 mars

2020 avec 62 joueurs. La finale a seulement eu lieu le 20 septembre et c'était la plus longue de l'histoire de nos compétitions. Nous avons six finalistes, quatre de Feucherolles et deux de Chavenay.

Tournoi Femmes :

Victoire d'Hélène MIUS (Chavenay) contre Véronique RENARD (Chavenay).

Tournoi Hommes + 45 ans :

Belle victoire au Tie Break de Monsieur PETROUSSENCKO (Feucherolles) contre Jérôme ALFONSI (Feucherolles)

Tournoi Hommes Open :

Egalement une belle victoire au Tie Break avde Maxime GIROLLET (Feucherolles) contre Jean-François PARRENO (Feucherolles).

Félicitation à nos finalistes et à Jean-Didier REIGNER pour l'organisation.

Coupe du Jumelage 2020 à Fourqueux

Cette année, le Golf de Fourqueux nous a accueillis avec la formule Stableford individuel en Shotgun, donc démarrage à 8h 30 (presqu'à la bougie !), afin de déjeuner tous ensemble. Le soleil et les très belles couleurs d'automne ont reconforté les 29 joueurs, du Jumelage et du Club, pour affronter le terrain devenu très lourd après les fortes pluies. Des résultats moyens, mais une excellente carte d'Anthony Viaux avec 35 pts. bruts, donc 73/72 du parcours, bravo! Nous avons 3 séries mixtes - les gagnants: 1^{er} brut : A. Viaux ; 1^{ère} série net : F. Miaux, B. Brevet, J.L. Rostaing ; 2^{ème} série net : V. Bazin, D. Bazin, S. Fehrenbacher ; 3^{ème} série : F. Leprince, P. Baudoin, M. Deprez.

Les paniers du terroir offerts par la Ferme de Gally ont été fortement appréciés. Rendez-vous l'année prochaine au même endroit, avant l'été si possible.

Contact :

Margaret de Fraiteur

Tél : 06 13 80 56 82

margaret.de-fraiteur@orange.fr





DÉFENSE IMPACT BOXING

Rentrée prometteuse pour le DIB !

Malgré un contexte sanitaire incertain, les adeptes des sports de combat sont au rendez-vous !

Sueur étant de rigueur, le DIB rassemble sur ces 4 activités proposées (cours enfants, cours cardio fitboxing, cours boxe MMA et Krav Maga) un total à l'heure actuelle de 115 licenciés.

Cette année, le DIB innove une fois de plus en proposant 2 cours de Krav Maga en plus (lundi et jeudi). Fort de 6 créneaux d'entraînement dans la semaine, le DIB marque sa volonté d'apporter une activité associative dynamique à la commune. Cette année encore, le DIB mettra bénévolement ses compétences à contribution pour dispenser un cours au centre aéré et à l'espace jeunesse pendant les vacances de la Toussaint.

Pleins de projets sont à venir pour cette nouvelle saison !

DOJO du Parc des Sports, place de l'Europe
78810 FEUCHEROLLES

E-mail: defenseimpactboxing@gmail.com

Damien : 06.22.94.73.64 / Pierrot : 06.82.81.27.59



SCOUTS & GUIDES DE FRANCE

Notre groupe des Scouts et Guides de France Le Petit Prince qui s'étend entre St-Nom et Maule s'est retrouvé cette année en 2 temps. Une première journée dans la forêt à Feucherolles avec tous les louveteaux/jeannettes le 13 septembre et une deuxième journée à Maule avec tous les scouts/guides, pionniers/caravelles et compagnons le 27 septembre.

Malgré les contraintes liées à la pandémie, les jeunes, masqués, ont pu se retrouver et partager une belle journée scout avec le traditionnel passage des couleurs, de grands jeux organisés par des chefs toujours plein d'imagination et dévoués et un temps spirituel qui permet à tous de réfléchir sur des sujets essentiels religieux ou philosophiques.

Nous repartons pour une nouvelle année, avec des sorties en forêt, des week-ends campés et plein d'autres aventures scout !

Contacts :

Responsables de groupe Clotilde et Jean-Frédéric Gerbeau

0686340575

Référente Feucherolles : Céline Parel

06 11 51 13 55



PROGRAMME CULTUREL 2020-2021

LES FOUGÈRES LOISIRS JEUNES C'EST
19 ACTIVITÉS VARIÉES !

12 DÉCEMBRE 2020

LE CAMBODGE, un voyage architectural, historique, et paysagé. De Phnom Penh aux temples d'Angkor, rizières, villages flottant ...

Les conférences ce sont des voyages, une découverte ... le samedi à 17h à Feucherolles, grâce à notre conférencière, ses visuels et ses paroles qui nous emportent ailleurs ...

12 DÉCEMBRE 2020

LE CAMBODGE, un voyage architectural, historique, et paysagé. De Phnom Penh aux temples d'Angkor, rizières, villages flottant ...

30 JANVIER 2021

NAPLES ET LA CAMPANIE, Cité antique dominée par le Vésuve, fasciné par ses îles, temples grecs, villes antiques ... Capri, Pompéi, Paestum, ...

27 MARS 2021

Partons dans les JARDINS d'Italie au 19ème, période Renaissance, en Angleterre pour la Poésie et le Romantisme et en France pour le Classicisme.

Vos contacts, informations, inscriptions :

Denise : 01 30 54 48 07

Anne : 06 63 80 15 00

Tarif de la conférence 13€ adhérents

17€ non adhérents

flj78@free.fr

Les sorties ce sont des découvertes guidées avec un conférencier pour des lieux en Île de France, qui méritent notre attention.

13 MARS 2021

À Chambourcy, découvrons LE PEINTRE DERAÏN, le fauvisme, sous tous ses talents et sa jolie maison du 18^e : la Roseraie.

15€ adhérents - 19€ non adhérents

5 JUIN 2021

Rentrez dans ce grand livre ouvert, LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND, conçu par PERRAULT, notre conférencière.

15€ adhérents - 19€ non adhérents

Vos contacts, informations, inscriptions :

Armelle : 06 28 39 65 86

Martine : 06 83 14 43 53

Tarif à la sortie

flj78@free.fr



LIONS CLUB NOISY LE ROI-BAILLY VAL DE GALLY

Connaissance du Monde ayant décidé d'arrêter ses conférences en salle pour 2020, le LIONS CLUB de Noisy le Roi-Bailly-Val de Gally a choisi ALTAÏR CONFÉRENCES qui, sur le même principe, a une grande expérience de ce type de séances. Les films sont commentés en direct par le réalisateur.



www.altairconferences.com

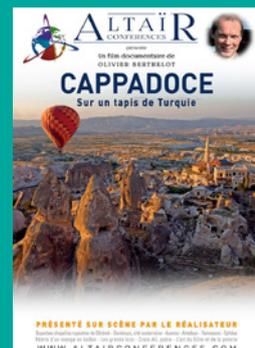
Tarifs : Adultes 9€, + de 65 ans 8€, Etudiants et enfants de + 12 ans 4€, Gratuit pour les - de 12 ans.

Tickets en vente sur place

- Dimanche 15 novembre 2020 à 17h
Au théâtre de BAILLY
BRETAGNE : Le Sentier des Douaniers



- Dimanche 6 Décembre 2020 à 17h
Au théâtre de BAILLY
Au cœur de l'Anatolie, la Cappadoce



Collecte nationale de La Banque alimentaire

Un rendez-vous solidaire vendredi 27 novembre & samedi 28 novembre devant le SUPER U de NOISY le ROI.

Le Lions Club de Noisy le Roi-Bailly-Val de Gally se mobilise pendant ces deux jours pour collecter un maximum de denrées au profit de la Banque alimentaire.

La Collecte Nationale des Banques Alimentaires est un rendez-vous citoyen qui valorise la solidarité nationale et le partage.

PEINTURE & CRÉATION ARTISTIQUE



Cours de crochet

Passionnée de crochet et créatrice des bijoux en fil et en crochet Filamant, Valérie Graille a découvert le crochet aux Pays-Bas où elle s'est formée aux techniques du fil. Pour partager sa passion, Valérie propose des cours de crochet à l'Espace Joe Dassin de Feucherolles pour tous niveaux, les mercredis de 17h00 à 18h30 ou de 19h30 à 21h00.

Tarifs avec fournitures :

Pour les enfants à partir de 7 ans : 15 euros le cours d'1h pour un abonnement à 5 séances
 Pour les adultes : 25 euros le cours d'1h30, Stage « Création d'un sac avec fil de coton

XL (2 séances d'1h30) : 75 euros, Abonnement à 10 séances d'1h30 : 230 euros (réalisation de différents projets au choix : pochette, corbeille, amigurimi, sac, écharpe...)

Vous passerez un joli moment de décou-



verte créative et vous repartirez avec votre création ! Prendre RDV auprès de Valérie : 06 64 13 20 62

Cours de peinture

Le mercredi tout est permis ... cours de peinture et de dessin de 15h à 17h. Enfants et ados, tous niveaux.

Salle Arts plastiques - Joe Dassin à Feucherolles.

Il reste quelques places ATELIER DE VERDURE : 06 08 26 73 49

LA PLAINE DE VERSAILLES



Créée en 2004, l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles réunit élus, agriculteurs, habitants, associations et entreprises pour ensemble œuvrer au développement durable de la plaine et la préservation de ses paysages. Dans ce territoire «vert» encore préservé, la qualité de la nature, ou du «Vivant» est considéré comme un bien et un patrimoine commun. Issue des audits patrimoniaux, elle réunit tous ceux qui sont attachés à ce bien commun, au-delà des compétences et des périmètres des collectivités. Nous avons fait le pari d'être pour un développement vertueux, dans une démarche participative et constructive. Il est question d'accompagner le bien-vivre ensemble et d'encourager la compréhension mutuelle pour un progrès commun.

Notre association est lieu d'échange et de rencontre qui met en relation les acteurs, fait émerger, facilite et poursuit de nombreux projets sur des thématiques en lien avec les attentes de ses 3 collèges (élus, agriculteurs, société civile) : trames vertes et biodiversité, circuit court et alimentation locale, diversification et création de filières locales, amélioration des pratiques agricoles, gestion des conflits d'usage, promotion et animation du territoire, lien entre ville et campagne, charte paysagère, travail expérimental avec la recherche...

Aujourd'hui le territoire de l'Association couvre 27 communes, à cheval sur 5 intercommunalités. Cela représente environ 22 000 ha, dont la moitié est agricole ou forestière, et 150 000 habitants.

En ce moment, vous pouvez retrouver le programme de l'Automne de la Plaine (sur notre site internet) qui a débuté en septembre et dure jusqu'à mi-décembre avec les marchés de Noël. L'Automne

de la Plaine, comme le Printemps est un temps fort, vitrine de toute la dynamique et ressources locales aussi bien en terme agricoles, intellectuels que culturels ! Des événements de qualité à ne pas manquer et à côté de chez soi ! Retrouvez toutes les informations mise à jour sur le site internet : www.plainedeversailles.fr

ALANIA - Jardin pédagogique

L'autre projet du moment, c'est le lancement du jardin pédagogique, Alania, à la Maison de la Plaine à Feucherolles. En effet, le terrain, jusqu'à présent en friche, est remis en état pour accueillir un jardin pédagogique avec trois espaces distincts : une zone atelier avec une grande table et des carrés potager, une zone maraîchère vitrine des différentes techniques de production (permaculture, électroculture, culture hors sol...) accompagnée d'une tour permettant de récupérer l'eau et enfin, une dernière zone naturelle avec une mare, des arbres fruitiers et mellifères, des ruches et un hôtel à insectes. Ce jardin sera ouvert aux écoles qui souhaitent y venir, comme aux particuliers. Il sera également support d'atelier et conférence en plein air !

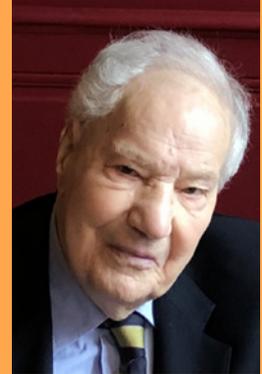
N'hésitez pas à venir à la Maison de la Plaine, vous y retrouverez des idées de randonnées, des expositions, des produits locaux, de beaux livres sur les communes du territoire et plein d'autres informations.

La Plaine de Versailles, elle se vit, se voit, se découvre et se déguste !

APPVPA

33 ter Rue des Petits Prés,
78810 Feucherolles
01 30 55 37 44
plainedeversailles.fr

À Gérard Laureau,
notre profonde
reconnaissance.



Gérard Laureau, fils et père d'agriculteurs sur les fermes de Gally et de Vauluceau est décédé le Vendredi 21 Août dernier à l'âge de 94 ans. Son départ tourne une page très importante de l'histoire de la Plaine de Versailles et nous émeut.

Durant 26 ans, il assumait la mission d'adjoint à l'urbanisme auprès de 3 maires successifs de la commune de Bailly dont 18 ans en qualité de 1er adjoint au maire de 1977 à 1995.

Sa longue et persévérante collaboration à la vie municipale sera fondamentale grâce à sa grande connaissance des acteurs publics, des agriculteurs et des habitants ainsi qu'à son sens de la négociation.

Agriculteur précurseur (jeune diplômé il fonda au Maroc, une société agricole prospère) dès le début des années 2000, devant la pression urbanistique montante sur les terres agricoles de la Plaine de Versailles, il eut l'intuition d'une « gestion patrimoniale » de ces terres. Gérard Laureau s'entoura de quelques personnes qualifiées pour mener une réflexion nouvelle sur cette gestion qui aurait pour objectif de conserver cet héritage précieux mais aussi de le faire fructifier ! Il s'agissait de l'avenir agricole de la Plaine de Versailles.

C'est ainsi que naquit l'Association de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA), aujourd'hui reconnue comme un modèle de gestion participative de territoire. À Gérard Laureau, toute notre admiration. L'histoire de la Plaine de Versailles continue et les fils de Gérard Laureau poursuivent avec talent son action.

Adieu notre Ami.

Colette Le Moal

Présidente d'honneur de l'APPVPA & Maire
honoraire de Bailly

LA VITRINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Association créée en 2015 à Mareil-sur-Mauldre, La Vitrine du Développement Durable (LVDD) a progressivement étendu son périmètre à la Communauté de Communes Gally-Mauldre et au-delà. Son but ? Partager des informations et favoriser des actions concrètes en faveur du Développement Durable sur notre territoire.



Pour qui ? Pour quoi ?

LVDD s'adresse à tous publics : citoyens, élus, associations, car il est plus que jamais important d'agir, chacun à son niveau, pour que l'héritage que nous allons laisser à nos enfants soit le meilleur possible. L'association se propose ainsi d'accompagner des actions intégrant la préservation de notre environnement et l'enrichissement de nos relations sociales et économiques. Elle souhaite également favoriser et donner de la visibilité aux initiatives locales en faveur de notre cadre de vie, de notre santé, de la biodiversité...

Comment ?

Depuis 5 ans, LVDD multiplie ses actions, dont les derniers temps forts en 2020 et 2019 :

En 2019, des « propositions citoyennes en matière de développement durable » ont été élaborées sur une méthode participative (« labos d'idées »), puis présentées aux candidats aux municipales de mars 2020 afin qu'elles soient entendues et prises en compte dans les actions locales.

En 2020, l'association continue d'agir auprès des élus locaux pour qu'ils s'emparent des problématiques du Développement Durable, et se propose entre autres d'animer pour eux des ateliers de sensibilisation, comme la « Fresque du Climat ».

LVDD déploie également des actions pour le Grand Public, régulières et ponctuelles.

En pratique au quotidien ?

- Deux ateliers réguliers gratuits et ouverts à tous, basés sur le partage de savoir-faire et des échanges conviviaux :

o Ateliers PermaCouture : le vendredi de 11h à 15h, « salle 40 » à Crespières (inscription obligatoire)

o Ateliers Répar'Café : à Maule le 2ème samedi du mois de 14h30 à 17h, salle « La Belle Image » et à Crespières le dernier samedi du mois de 9h30 à 12h, « salle 40 ».

- Des ateliers « Fresque du Climat », programmés de façon personnalisée, pour des séances « Grand Public » et/ou à la demande des élus locaux. Il s'agit d'un jeu collaboratif qui permet de comprendre les enjeux du dérèglement climatique et d'insuffler des changements à tous les niveaux. La commune de Saint-Nom la Bretèche a fait appel à nous pour animer une Fresque à destination des élus, celle de Crespières en co-animation pour une séance grand public, et nous sommes en contact avec les communes de Bazemont et Mareil pour de telles programmations. NB : 3 membres de notre association sont officiellement formés à cette animation.

- Des animations thématiques ponctuelles, comme celle du 3 octobre dernier à Mareil, sur le thème du recyclage et des déchets.

- Un nouveau local pour se rencontrer : le samedi matin à Maule, salle « La Belle Image » (dates à suivre sur nos fils d'actualité)

- et bien d'autres projets sont en cours d'élaboration...

Comment nous rejoindre ou nous suivre ?

Toutes les bonnes volontés sont bienvenues : « Agir ensemble et maintenant ! », c'est le slogan que nous souhaitons incarner avec le plus grand nombre. Abonnez-vous à notre newsletter et à notre page Facebook pour suivre nos activités et actualités et soutenez nos actions en devenant adhérent.

Email : la.vitrine.du.dd@gmail.com

Site web : lavitrinedudeveloppementdurable.org

Co-présidents : Yves Lampens et Valérie Froissart (06 18 15 15 31)

Référent local pour la commune de Feucherolles : Yves Dekeyrel (yves.dekeyrel@orange.fr)





Novembre 2020

©Commune de Feucherolles

POSTES À POURVOIR IMMÉDIATEMENT

- ▶ Vendeur Barbecue
- ▶ Surveillant Etude/Cantine
- ▶ Barmaid
- ▶ Homme de Maintenance
- ▶ Educateur Spécialisé
- ▶ Assistante Maternelle
- ▶ Vendeur Bricolage
- ▶ Aide à Domicile
- ▶ Stage - Espaces Verts
- ▶ Vendeur en Boulangerie
- ▶ Technicien Chauffagiste
- ▶ Animateur Périscolaire
- ▶ Gérant de Magasin
- ▶ Auxiliaire de Vie
- ▶ Agent d'Entretien
- ▶ Conseiller Immobilier
- ▶ Auxiliaire de Puériculture

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans l'emploi !

Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous êtes demandeur d'emploi ou cherchez à en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?

Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formations, contrats en alternance, stages, emplois.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.



CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

Retrouvez-nous aussi :

- sur le site internet : <http://gem-emploi.org>

- sur Facebook : *GeM-Emploi*

- dans votre commune sur rendez-vous

CONTES ET VEILLÉE

24 août 2020

Chapelle Sainte-Gemme



FORUM DES ASSOCIATIONS

4 septembre 2020

Parc des Sports



RENCONTRES FEUCHEROLLAISES AVEC ZAZA NOAH

12 & 13 septembre 2020

Chapelle Sainte-Gemme



Photos : Théophile Bourdin



**SPECTACLE
«UN PETIT MONDE EN CHANSON»**

16 septembre 2020
Bibliothèque municipale



TOUR DE FRANCE 2020

20 septembre 2020
RD 307 Photos : Théophile Bourdin



**COVID BUS
DÉPISTAGE GRATUIT**
20 octobre 2020
Halle du Marché



MARCHE EN HOMMAGE À SAMUEL PATY

18 octobre 2020
Collège Jean Monnet



ÉVÉNEMENTS & RENDEZ-VOUS

Feucherolles - www.feucherolles.fr

Intercommunalité Gally-Mauldre - www.cc-gallymauldre.fr

BAZEMONT CONCERT CELTIQUE

23 janvier 2021
F.R.J.E.P «Le Gothique»
20h45

CONCERT PAUL DUREAU CHANSONNIER

13 mars 2021
F.R.J.E.P «Le Gothique»
20h45

FEUCHEROLLES DON DU SANG

20 novembre
Salle Joe Dassin
15h à 20h
Sur Rendez-vous à
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

NUIT DE LA LECTURE

23 janvier 2021
Bibliothèque municipale

EXPOSITION LES OISEAUX DE LA PLAINE DE VERSAILLES

Jusqu'à fin décembre
Plaine de Versailles
du lundi au vendredi
9h-12h / 14h-17h

MAULE FÊTE DU BEAUJOLAIS

21 novembre
Marché de Maule
9h à 13h



REPAR'CAFÉ

12 décembre
4 rue Maurice Berteaux
78 580 Maule
14h30

SAINT-NOM- LA-BRETÈCHE

EXPOSITION
REG'ART 78
du 4 au 7 décembre
Maison des Associations



TELETHON 2020
#TROPFORT

5 & 6 décembre

Alors que la collecte est en danger à cause du contexte sanitaire, nous pouvons tous ensemble renverser la situation et faire de ce prochain Téléthon une victoire incroyable. Mobilisons-nous!
Don en ligne sur : afm-telethon.fr

UN REPAR'CAFÉ À FEUCHEROLLES ?



Nous faisons appel à des réparateurs bénévoles. Si ce projet vous intéresse, merci de nous contacter au :
01 30 79 93 10
ou par mail à
communication@feucherolles.fr

LA VIE AU VILLAGE
journal de Feucherolles Ste Gemme, édité
par la commune
Tél : 01 30 79 93 10
Fax : 01 30 79 93 11

Directeur de la Publication :
Patrick LOISEL

Rédactrice en chef :
Katrin VARILLON

Comité de rédaction :
Martine BRASSEUR
Margaret de FRAITEUR
Michel GIEN
Guy JOURDAN
Nicolas TASSIN DE
NONNEVILLE

Réalisation :
Mairie de Feucherolles
Service communication

Impression :
PRIMSET IMPRESSIONS
01 30 55 56 56

Imprimé sur du papier issu de la
gestion durable de la forêt

